



1946-2016

70
ans

snac
Syndicat National
des Auteurs et
des Compositeurs

1946-2016

70ans

70mots

- Illustrations © Marc-Antoine Boidin P.12, © Louise Joor P.13, © Maëster P.06 & 11, © Erwann Surcouf avec l'aimable autorisation de Télérama P. 14-15 •
- Rédaction de l'Abécédaire de Sabine de Andria (S.A.), Pierre-André Athané (P.A.A.), Wally Badarou (W.B.), Xavier Bazot (X.B.), Bessora (B.), Christian Clozier (C.C.), Maurice Cury (M.C.), Simone Douek (S.D.), Mathieu Gabella (M.G.), Emmanuel de Rengervé (E.R.) •
- Mise en page & création visuelle © Snac & Marc Lizano 2016



ADHÉSION

Un moyen de mettre fin au grand sommeil où les auteurs se croyaient sans défense. Après une adhésion, d'autres s'occupent de vous, avec vous ; et le syndicat s'en trouve revigoré. Environ 1100 auteurs sont adhérents du Snac ; trois personnes morales, regroupant environ 1700 auteurs, s'y ajoutent. [S.D.](#)

APOSTROPHE

D'habitude signe d'élision, il est ici celui d'un art. L'art d'apostropher est un art syndical, pratiqué par le Snac depuis 70 ans. Il n'a cessé et ne cessera d'apostropher ministères, politiques, décideurs, et aussi les tenants de la toile gratuite qui ont tendance à oublier ceux qui la peignent. D'ailleurs on le voit bien, ce signe prometteur se niche au creux du droit d'auteur. *S.D.*

À VALOIR (Prime d'inédit)

Ce que l'auteur perçoit à la signature du contrat sur les droits à venir. C'est la seule somme qu'il est assuré de recevoir. *M.C.*

ADAPTATION

Un doublage / sous-titrage n'est pas une traduction littérale. L'auteur doit rendre le sens de façon naturelle, mais aussi synchrone / concise, tout en respectant le ton de l'œuvre originale. C'est un vrai travail d'écriture. Il faut donc défendre le statut d'auteur et le savoir-faire des adaptateurs. *S.A.*

AGESSA

Organisme de sécurité sociale des auteurs. Précieux, précaire. Protège environ deux cent mille auteurs. Célèbre aussi pour sa *Déclaration*, qui donne aux auteurs beaucoup de droits, et quelques migraines. *M.G.*

ARGENT

Pour ceux qui créent des œuvres de l'esprit, l'argent, marque de confiance et de respect, permet tout simplement de continuer à le faire. C'est une juste contrepartie du travail de l'auteur, tout simplement. Quand on pense le contraire c'est qu'on en a, en général, les poches déjà pleines. *P-A.A.*

ASSISTANCE JURIDIQUE

Bouée de sauvetage souvent méconnue de l'auteur en plein naufrage. Non seulement elle existe, mais elle a même fait basculer plus d'un rapport de force ! *M.G.*

AUTEUR

Travailleur inutile et indispensable à ses contemporains dont il concrétise les rêves. Il crée à partir de rien, si ce n'est de son imagination, de son talent et de son travail, ce qui n'est pas rien. Il est à l'origine d'une des principales activités industrielles et commerciales en France qui va de l'édition au cinéma. Il fait vivre beaucoup de gens dans la chaîne du livre ou du spectacle, du bûcheron au libraire, des théâtres aux orchestres. L'auteur n'est pas pour autant le principal bénéficiaire de ces secteurs marchands, sa carrière est souvent en dents de scie et sa notoriété n'est pas obligatoirement proportionnelle à son talent. *M.C.*

AUTO-ÉDITION

Capacité à fabriquer puis diffuser son propre travail. Elle divise. Portée aux nues par les auteurs qui continuent de signer chez les éditeurs, vilipendée par les éditeurs qui veulent signer les *bestsellers* autoédités... *M.G.*

BASE DE DONNÉES

Où le fichier a remplacé la fiche, elles ne sont que ce que leur usage en fait, service ou manipulation. Celles qui regroupent les informations légitimes et servent des objectifs de transfert de connaissances, de mémoire sociale et culturelle, voire de gestion solidaire (exemple celui des adhérents du Snac), celles qui concentrent et ordonnent au service de chacun et inversement celles qui éclatent et diffusent les données personnelles au service des contrôles institutionnels, des réseaux de communication et de prospection commerciale. *C.C.*

BLOC

Bureau de liaison des organisations du cinéma. Toutes les organisations professionnelles du cinéma s'y retrouvent, le Snac y participe. *E.R.*

CATALOGUE

Pris dans le sens catalogage : énumération d'œuvres formant une collection, à la manière de papillons épinglés dans un musée d'histoire naturelle. Comme la ligne éditoriale, le catalogue n'est pas toujours l'ami de l'auteur et du papillon : entrer dans la première est impossible, sortir du second est blasphématoire. *B.*

CENSURE

Une municipalité détruit une œuvre parce qu'elle ne lui plaît pas, un maire interdit dans sa ville la programmation d'un film : de quand ça date ? D'aujourd'hui. La censure refléurit, en (presque) toute impunité. Censurons la censure. *S.D.*

CHORÉGRAPHE

Le Snac fut parmi les premiers à défendre le statut d'auteur pour les chorégraphes. Serge Lifar, grand défenseur du choréauteur, était l'un des membres actifs du syndicat dans les années 60. *E.R.*

COMPOSITEUR

Métier de peu d'avenir diront certains. Mais qu'importe : jetez-vous dans l'arène jeunes passionnés, créateurs de rêves sonores, magiciens des rythmes, vous êtes indispensables à ce monde de brutes. Lisez bien vos contrats toutefois... *P-A.A.*

CONTENU(S) PROTÉGÉ(S)

Parlons d'œuvres de l'esprit (d'un auteur), peu importe le genre, la destination ou les éventuels mérites de celles-ci. *E.R.*



CONTRAT D'ÉDITION

Lien juridique entre le producteur/éditeur/diffuseur et l'auteur.

Est souvent fait pour protéger le premier au détriment du second, mais peut être rééquilibré, avec un peu d'huile de coude et de l'expertise. C'est tout le rôle du Snac, justement. **M.G.**

COOPÉRATIVE

Dans un domaine tel que celui de la culture, où règnent en maître le culte de l'individu et la quête de singularité, une manière de se rappeler que ce qui nous unit est de loin supérieur à ce qui nous divise, et que l'union de nos ressources et de nos spécificités fait notre force. **W.B.**

COPIE PRIVÉE

Une façon élégante, en toute époque adaptable, de permettre à tout un chacun de copier des œuvres pour son usage privé, sans devoir en demander l'autorisation à chaque ayant droit, moyennant rémunération dont les fabricants de contenants, mécènes avérés, devraient savoir s'acquitter de bon cœur. **W.B.**

COPYRIGHT

Littéralement, droit de copie. C'est l'autre régime de propriété intellectuelle en vigueur. Le *copyright* a une cohérence philosophique pour les auteurs placés sous ce régime, mais dans celui-ci, c'est l'entreprise qui est titulaire des droits et non l'auteur. **E.R.**

CPE

(CONSEIL PERMANENT DES ÉCRIVAINS)

Créé par des écrivains, dont Armand Lanoux qui en fut le premier président, pour fédérer les auteurs et leurs diverses associations. Au fil des années, certaines associations l'ont quitté, d'autres plus nombreuses l'ont rejoint. Il tente d'améliorer la condition matérielle des écrivains auprès des pouvoirs publics et des éditeurs. **M.C.**

CPI

(CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE)

L'ensemble des lois et règles s'appliquant aux œuvres protégées et à la propriété des auteurs. Ce Code est en perpétuelle évolution, adaptation, en fonction des nouveaux modes d'exploitation et de diffusion des œuvres. **E.R.**

DÉPÔT D'ŒUVRE

Il ne faut pas pondre ses œufs ou planquer ses noisettes n'importe où : parlez-en aux poules et aux écureuils ! Pour les auteurs, animaux souvent imprévoyants, le dépôt d'œuvre est indispensable s'il veut grignoter un minimum. **P.A.A.**

Jean-Pierre Bourdaryre
Angelina Preljocaj
Thomas Mitterrand
Antoine Duhamel
Brassens
Louis Tronche
Jean-Claude Carrière
Françoise Giroud
Jean Ferrat
Philippe Hersant
Jacques Rivaud
Léo Ferré
Arthur Honegger
Charles Berbérien
Claude Lemesle
Jean Cocteau
Jean-Paul Sartre
Alice Dona
Darius Milhaud
Edmond Manet
Vladimir Vassiliev

DIRECTIVE EUROPÉENNE

Initiée par la Commission européenne, elle fixe les grandes lignes qui s'imposent à tous les états de l'Union, qui les transposent ensuite dans leurs lois nationales. L'obsession de la concurrence, à l'aune de laquelle elle est systématiquement bâtie, est source de bien de nos soucis... *W.B.*

DIVERSITÉ CULTURELLE

En 1989, le Snac alerte le Président de la République sur la nécessité de préserver les diversités culturelles audiovisuelles dans la politique européenne. Dans les années 90, au moment du traité de l'AMI, la culture a échappé à la condition de marchandise. Enfin... dit-on. Encore faudra-t-il qu'elle conserve la richesse de sa diversité, vœu de tous les auteurs. *S.D.*

DOMAINE PUBLIC

Lorsqu'on est une œuvre, on y tombe 70 ans après la mort de son auteur. Une bonne affaire pour les éditeurs : ils continuent d'empocher, mais sans plus reverser un sou à l'auteur. Ce sou-là, l'œuvre souhaiterait le voir revenir aux créateurs. *B.*

DROIT D'AUTEUR

Ne concerne pas le droit des auteurs de s'exprimer mais celui de gagner leur vie en tout ou partie par la (modeste) rémunération qu'ils perçoivent sur la vente des supports de leur création, la plus faible du circuit de diffusion (de 8 à 10 % pour le livre, sauf exceptions). Certains « pirates » du Net voudraient voir le droit d'auteur disparaître afin de pouvoir piller et dénaturer les œuvres en toute liberté. *M.G.*

DROIT MORAL

Droit fondamental, inscrit au Code de la propriété intellectuelle, il attribue à tout auteur, contre vents, marées et pirates, l'obligation au total respect de lui-même, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est perpétuel, inaliénable, imprescriptible, ce qui est judicieux du vivant de l'auteur car il lui garantit la jouissance du droit connexe, dit patrimonial, qui lui permet de tirer juste profit de son travail. *C.C.*

DROIT PATRIMONIAL

C'est l'ensemble des dispositions du CPI qui concerne les droits permettant d'asseoir la rémunération des auteurs au regard de l'exploitation de leurs œuvres. *E.R.*

ECSA

(European Composers & Songwriters Alliance)

Fédération européenne des organismes professionnels d'auteurs (*Snac, Unac & UCMF pour la France*) : la voix des auteurs se fait directement entendre des instances européennes, pour constamment les inciter à conforter le fondement de sa vraie richesse : le droit d'auteur. *W.B.*

ESTER EN JUSTICE

Agir en justice pour les auteurs, pour défendre leurs droits. Le Snac, sur décision de son Conseil, est parfois amené à soutenir les auteurs dans les procédures qu'ils mènent et qui peuvent servir la collectivité des auteurs pour obtenir une jurisprudence. *E.R.*

EUROPE

Entité disparate, dotée de modèles sociaux enviés de partout, berceau de l'idéal démocratique, et dont les peuples, inconscients de sa position de 1^{ère} puissance économique mondiale, cultivent un pessimisme susceptible de mettre à mal la base même de sa richesse : sa diversité culturelle. *W.B.*

EXCEPTION(S)

Il existe une trentaine d'exceptions au droit d'auteur, mais l'inflation gagne les adeptes de l'exception. « Étendons le domaine de l'exception », disent ces internautes, qui ne conçoivent leur liberté qu'en termes de gratuité. On cherchera la règle : il ne s'agira plus d'une exception au droit, mais bien d'un droit de l'exception. *S.D.*

FINANCEMENT PARTICIPATIF (Crowdfunding)

Financement par le public, mécénat moderne et connecté. Miroir aux alouettes, ou opportunité pour les auteurs ? À eux d'en décider, de s'en emparer. Amené à prendre de toutes façons une part de plus en plus importante dans nos métiers. *M.G.*

FISCALITÉ

La fiscalité de l'auteur est un univers en soi : trois régimes de déclaration, plus deux caisses sociales, avec frais forfaitaires ou frais réels, plus déduction des charges.

L'auteur a fait Math Sup Math Spé.

Ou il est allé voir le juriste du Snac. *M.G.*

FORFAIT (Buyout)

Rémunération fixe, hors gestion collective, souvent appliquée dans l'univers du jeu vidéo (et acceptée par le créateur faute de mieux), le privant de la fortune qui lui serait potentiellement due en cas de succès planétaire de son œuvre ... *W.B.*

FORMATION PROFESSIONNELLE

Un nouveau droit acquis par le Snac avec d'autres organisations professionnelles, pour les auteurs qui jusqu'alors n'en bénéficiaient pas. Son succès souligne la réalité d'un besoin. Si le talent ne s'apprend pas, les auteurs se forment des outils au service de leur art. *S.D.*

GEORGE SAND

Habitait rue Taitbout, cour d'Orléans, comme le Snac, comme Chopin. Il la recevait nuitamment en ce bâtiment classé, dans la salle du Conseil syndical. Je suis amoureuse de vous. Je le suis depuis le premier jour où j'ai été chez vous. Voilà ce que George disait à Chopin, et dit encore au Snac. *B.*

GESTION COLLECTIVE

L'organisation la plus rationnelle qui soit des intérêts de plusieurs auteurs en mutualisant les moyens pour les servir au mieux. *E.R.*

GROUPE DES 6

D'avantage sixte majeure, Cocteau portant le numéro 7, c'est un groupe de 6 compositeurs aux styles diversifiés pratiquant Satie, humour, esprit musical français (d'après guerre), sérieux mais pas sériel, amitié, soirées bœuf et dîners.

À noter 1 femme compositrice parmi les 6. Quelque trente années plus tard, après la seconde (guerre), les 7 furent adhérents du Snac, et 3 en furent Présidents : Georges Auric (2 fois), Jean Cocteau et Darius Milhaud. *C.C.*

GROUPEMENTS

De la diversité éparse et culturelle, le Snac rassemble les auteurs et les assemble en un instrument au service de la création, allant de la défense de tous et de chacun à celle du droit d'auteur, du droit d'expression, des conditions de travail, et des moyens de production. À cette fin, les auteurs se répartissent et s'unissent en 8 groupements professionnels : Théâtre et Danse, Musiques (contemporaines – à l'image – actuelles), Audiovisuel, Lettres, Bande dessinée, Doublage / Sous-Titrage. Élus lors de l'Assemblée Générale annuelle, leurs représentants (bénévoles) dirigent le syndicat. *C.C.*

INTÉRÊT COLLECTIF

Notion très difficile à intégrer pour bon nombre d'individus, l'intérêt collectif est à l'égoïsme ce que le courage est à la peur. Mais bonne nouvelle : ceux qui se battent pour lui sont plus nombreux qu'on le croit. *P.A.A.*

JEAN COCTEAU

Président du Snac en 1951, Jean Cocteau est à la croisée de tous les arts : poésie, musique, peinture et chorégraphie dans le ballet *Parade*, capable de créer avec Jean Delannoy (*L'Éternel Retour*), Diaghilev (*Le Dieu bleu*) ou le groupe des Six (*Les Mariés de la tour Eiffel*). *X.B.*

LIBERTÉ DE CRÉATION

Le droit d'auteur affranchit les créateurs : ils n'ont pas de comptes à rendre, ni aux commanditaires, ni aux institutions. Le droit d'auteur, rémunération de l'auteur, respect de son droit moral, est le garant de cette indépendance. Il est la marque d'un individu libre et de la non subordination de la création. *J.D.*

LOBBYING

Pression sympathique organisée sur le milieu politique par un groupe d'intérêt. Méthode bien connue de certains milieux ... pas encore assez pratiquée par les auteurs. Pour l'instant. *M.G.*

MÉDIATION

Le syndicat défend les auteurs, les moyens d'expression de ceux-ci et leurs moyens de tirer des revenus de l'exploitation de leurs œuvres.

En acceptant d'être intermédiaire dans certains litiges, individuels ou collectifs, le syndicat (ou l'un de ses membres) cherche à prévenir, apaiser et résoudre des conflits qui peuvent naître entre les diffuseurs/éditeurs/producteurs et les auteurs. *E.R.*

MÉTIER

Notion défendue par le Snac. Activité associant utilité sociale, économique, temps d'apprentissage et de mise en pratique.

Les auteurs apprennent, mettent en pratique ce qu'ils ont appris, et sont le premier maillon d'une chaîne qui fait travailler 1,2 million de personnes dans les industries culturelles : un secteur qui pèse 75 milliards d'euros.

Et ceux qui contesteront leur utilité sociale ne sont pas les derniers pour lire, regarder, écouter, ou jouer ... *M.G.*

MONDIALISATION

À défaut de devenir célèbre l'auteur peut devenir mondial. Mais au risque de devenir une marchandise interchangeable. À moins qu'il ne préfère les vertus de son exception... culturelle. *S.D.*

MANIFESTER (OU MANIFESTATION)

La manifestation n'était pas le sport traditionnel de l'auteur. Pourtant, situation chaotique oblige, se lève chez ces réputés individualistes un vent de révolte qui les pousse hors de leurs chambres secrètes. Ils se regroupent et manifestent, en plus d'écrire des manifestes. *S.D.*



MUSIQUE ÉQUITABLE (Fair Trade Music)

Une initiative de nos collègues américains : à l'instar du « commerce équitable », une opportunité offerte aux créateurs de désigner ceux des acteurs de la filière qu'ils jugent les plus vertueux, afin d'inciter le public, par ce label, à leur consacrer sa préférence et sa dépense. **W.B.**

NUMÉRIQUE

Janus, ombre et lumière, outil de création et de divulgation, il propulse sur la toile un flot d'informations, mais ne sait distinguer la véritable œuvre de l'esprit du contenu ou du produit. De cette manne les fournisseurs d'accès se frottent les mains. Habile manipulateur de zéros et de uns, le numérique n'a cependant pas encore appris à compter et partage assez mal la valeur entre tous ses acteurs. **S.D.**



* Avant de te dévoiler mon œuvre et d'établir ainsi les bases d'une éventuelle collaboration, j'aimerais que l'on adapte nos lois aux enjeux du numérique.

ŒUVRES TRANSFORMATIVES (Mashup)

Pratique de certains accapareurs qui n'en n'ont cure*, consistant à s'appropriier une partie d'un tout pour trafiquer un fourre-tout. Pratique illicite au regard des droits moral et patrimonial, qui d'œuvres originales transformées et fondues les unes-les autres sans autorisation des auteurs permet à quelqu'un sans originalité de déclarer création personnelle ces viols artistiques et d'en tirer bénéfice. Libre échange et mondialisation en sont la partition.

* (en anglais *lesscare*) **C.C.**

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Leurs membres n'ont a priori aucun intérêt personnel à s'y impliquer. En revanche les associations et syndicats mènent des combats désintéressés mais méritants pour la collectivité. **E.R.**

PARTAGE DE LA VALEUR

Ou comment répartir équitablement, entre le monde du numérique et celui de la création d'une part, et entre les agents de cette dernière d'autre part, les vastes richesses amassées par tuyaux, contenants et algorithmes « innovants », qui n'existeraient pourtant pas sans les œuvres. **W.B.**

PILON

Meurtre de masse sur livres excédentaires ; comme la chasse, le pilon contribue à l'équilibre de l'éditosystème, mais il peut nuire à l'écosystème. En principe, l'auteur peut demander grâce contre quelque argent (à condition d'être averti). **B.**

PODCAST (DIFFUSION POUR BALADEUR)

Nouveau mode d'écoute de la radio, qui transforme l'éphémère en éternel présent. Très apprécié des auditeurs et rentré dans les mœurs, il fut installé à la hussarde par les diffuseurs, sans générer de droits d'auteur. Le Snac s'en préoccupa. Enfin, victoire symbolique mais résultat financier modeste, le principe d'une rémunération fut concédé. **S.D.**

PRÉCAIRE

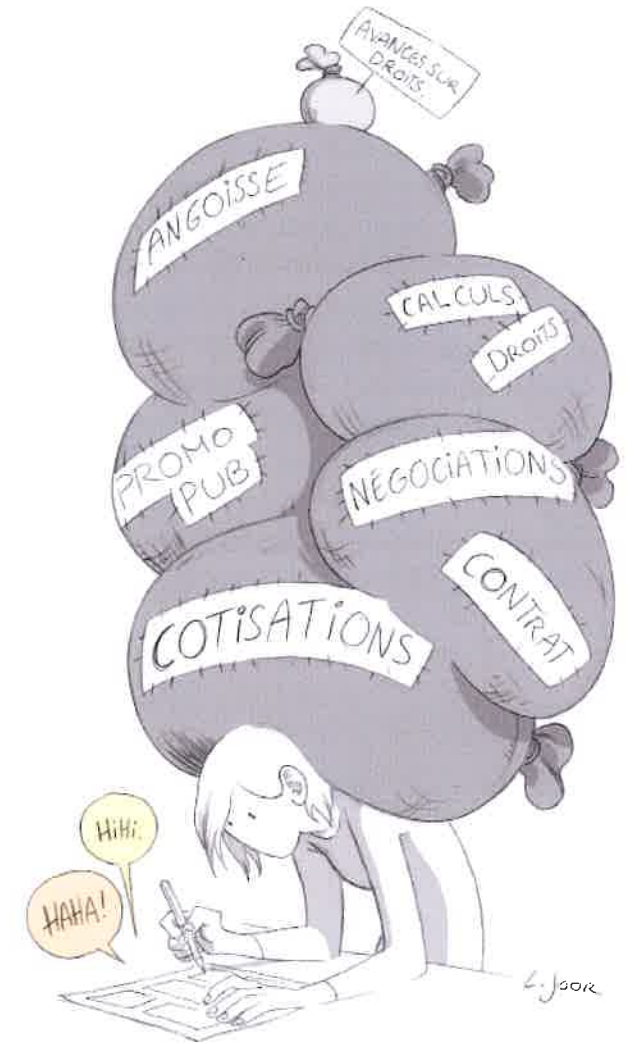
L'auteur qui veut trouver sa place dans son espace de vie est dans un confort comparable à celui du funambule sur son fil. Un coup de vent et hop ! Cela fait partie des risques du métier mais bon, un peu de justice et de réassurance, ce n'est pas de refus. **P.A.A.**

PUBLIC

Un vilain mot pour désigner nos lecteurs, auditeurs, spectateurs... Appelés public, telle une masse indistincte, c'est ainsi que les voient les pirates : consommateurs passifs de contenus gratuits. Or le public n'est pas un estomac. La culture n'est pas une boîte de conserve. Les auteurs ont besoin de vivre de leur création. **B.**

RÉMUNÉRATION

Permet de manger, de payer son loyer, ses soins, ceux de sa famille. Base du métier, de la professionnalisation, de la qualité du travail fourni, du succès potentiel de ce travail auprès du public. Définition à rappeler, très souvent. **M.G.**



REPRÉSENTER

Un syndicat représente l'intérêt collectif. Il n'est pas la représentation de ses adhérents ou de la somme des intérêts particuliers de ses membres, aussi nombreux soient-ils. **E.R.**

RETRAITE

L'auteur ne la prend jamais même s'il la touche parfois. La retraite commune à tous les travailleurs n'est venue pour les auteurs que des années après la Seconde Guerre mondiale. *M.C.*

SOCIÉTÉS D'AUTEURS

Elles sont plusieurs à représenter les auteurs à des titres divers dans toutes les disciplines et à défendre leurs droits : les plus importantes sont des sociétés civiles de perception de droits gérés par leurs membres ou leurs représentants : SACD, Sacem, Scam, Sofia, ADAGP, Saif, etc. Elles furent la plupart fondées par des auteurs : Beaumarchais pour la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. *M.C.*

SOLIDARITÉ

Sorte de courant électrique qui relie ceux qui se soucient du destin de leurs confrères, la solidarité est un bien précieux, une énergie renouvelable qui tire l'humanité vers le haut.

P.A.A.

SYNDICAT

L'union faisant la force, le syndicat est un organisme vital pour la défense des travailleurs qu'ils soient intellectuels ou manuels. Trop souvent décrié pour des raisons obscures ou mercantiles, ou par certains réfractaires à la défense commune par un prétendu souci d'individualisme et de liberté. *M.C.*

TRANSPARENCE

Permet de comprendre qui gagne quoi, et pourquoi, dans la chaîne des industries culturelles. Avec « rémunération », un des mots les plus vulgaires du métier. *M.G.*

UNIR

La défense du droit d'auteur unit des personnes qui exercent des métiers artistiques différents, appartiennent à de multiples nations, peuvent avoir des opinions politiques divergentes, sont membres d'organisations professionnelles de statuts divers : syndicats, associations, sociétés de gestion collective des droits... *X.B.*

VICTOIRES (DU SNAC)

Ça a commencé par du charbon. Le vrai, le noir. En 1948 le Snac a obtenu pour les auteurs une attribution supplémentaire de charbon au titre des professions libérales, pourvu qu'ils fussent à jour de leurs cotisations.

Le Snac a continué d'aller au charbon, remportant d'autres victoires, du patrimonial au social, du juridique au symbolique. *S.D.*

Illustration : Erwan Survaud



WEB

(world wide web)

Toile d'araignée tissée sur la terre, cette invention géniale - ou diabolique ? - apporte aux auteurs le pire comme le meilleur. Dans un monde soudain raccourci surgit de partout le sublime comme le sordide, la liberté comme le flicage.

Mais à moins d'une grande panne électrique, nous y voilà accrochés pour toujours. *P < 1.71.*

YOYO

Averti que les 70 premières années, selon Jacques Villon, sont les plus difficiles, l'artiste-auteur est un joueur que les hauts et les bas indiffèrent, pourvu qu'il continue à créer. *X.B.*

ZEN

Attitude recommandée pour les auteurs en général malgré les défauts de paiement, les exceptions, ... soit à peu près tous les mots constituant ce dictionnaire.

B.

COMPOSITEURS DE MUSIQUES SYMPHONIQUES, DE
DE FILMS, DE MUSIQUES ACTUELLES, AUTEURS-SCÉNARISTES,
AUTEURS SCÉNARISTES, DESSINATEURS ET COLORISTES
DE BANDE DESSINÉE, ÉCRIVAINS, ADAPTATEURS DE CINÉMA
ET TÉLÉVISION, AUTEURS ET COMPOSITEURS DE VARIÉTÉS,
CHORÉGRAPHES, AUTEURS DRAMATIQUES, SCÉNARISTES
OU CO-AUTEURS D'UNE ŒUVRE MULTIMÉDIA ET AUTEURS
ET AUTEURS-METTEURS EN SCÈNE, RÉALISATEURS, DI
AUTEURS RADIOPHONIQUES, AUDIO-DESCRIPTEURS, C
DIALOGUISTES, ADAPTATEURS DE CINÉMA ET TÉLÉVISI
ÉCRIVAINS, AUTEURS ET COMPOSITEURS DE VARIÉTÉS,
EN SCÈNE, AUTEURS-SCÉNOGRAFES, COMPOSITEURS
DE BANDE DESSINÉE, SCÉNARISTES, AUTEURS ET COM
ET TÉLÉVISION, AUTEURS RADIOPHONIQUES, AUDIO-
DIALOGUISTES, CHORÉGRAPHES, AUTEURS ET COMPOS
AUTEURS OU CO-AUTEURS D'UNE ŒUVRE MULTIMÉDIA
RÉALISATEURS, COMPOSITEURS DE MUSIQUES SYMPH
SCÉNARISTES, CHORÉGRAPHES, AUTEURS ET COMPOS

« En effet, quel est le bien qui puisse appartenir à un homme, si un ouvrage d'esprit, le fruit unique de son éducation, de ses études, de ses veilles, de son temps, de ses recherches, de ses observations ; si les plus belles heures, les plus beaux moments de sa vie ; si ses propres pensées, les sentiments de son cœur, la portion de lui-même la plus précieuse, celle qui ne périt point, celle qui l'immortalise, ne lui appartient pas ? [...] Qui est le plus en droit que l'auteur de disposer de sa chose par don ou par vente ? »

DENIS DIDEROT

*Lettre historique & politique adressée à un magistrat
sur le commerce de la librairie, 1763.*



80, rue Taitbout
75009 - Paris
01 48 74 96 30

<http://snac.fr>
snac.fr@wanadoo.fr